Nations Unies S/PV.5256



Conseil de sécurité

Soixantième année

Provisoire

5256e séance

Mercredi 7 septembre 2005, à 10 heures

New York

Président :	M. Baja	(Philippines)
Membres :	Algérie	M. Baali
	Argentine	M. Mayoral
	Bénin	M. Aho-Glele
	Brésil	M. Sardenberg
	Chine	M. Zhang Yishan
	Danemark	Mme Løj
	États-Unis d'Amérique	M. Bolton
	Fédération de Russie	M. Denisov
	France	M. de La Sablière
	Grèce	M. Vassilakis
	Japon	M. Oshima
	République-Unie de Tanzanie	M. Manongi
	Roumanie	M. Motoc
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Emyr Jones Parry

Ordre du jour

La situation concernant l'Iraq

05-48155 (F)

La séance est ouverte à 10 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant l'Iraq

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de l'Iraq une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Sumaida'ie (Iraq) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Paul Volcker, Président de la Commission d'enquête indépendante sur le programme « pétrole contre nourriture » des Nations Unies.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Volcker à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Paul Volcker, Président de la Commission d'enquête indépendante sur le programme « pétrole contre nourriture » des Nations Unies.

Je lui donne à présent la parole.

M. Volcker (*parle en anglais*) : Mes collègues et moi-même apprécions cette occasion qui nous est donnée de présenter directement au Conseil les résultats de notre enquête.

Dix-huit mois se sont écoulés depuis le début de notre enquête, laquelle a bénéficié du plein appui d'une résolution du Conseil de sécurité. Cette résolution a montré, d'une manière extrêmement critique, l'intérêt que les membres du Conseil attachent à cette enquête et a suscité la coopération de la part des États Membres, de leurs organismes et, surtout, des pays représentés autour de cette table.

Nous avions pour tâche d'examiner les cas de mauvaise gestion dans le programme « pétrole contre nourriture » et de rechercher des preuves de corruption au sein de l'ONU et de la part des sociétés avec lesquelles l'Organisation a des contrats. Nous avons malheureusement mis au jour les deux cas de figure. L'enquête et les résultats sont décrits de façon détaillée dans le très gros rapport dont le Conseil est saisi. Je ne veux pas ce matin m'attarder sur les détails, mais sur les conclusions et les recommandations générales auxquelles la Commission est parvenue. Elles sont résumées dans la préface de notre rapport, publiée hier, et que, je crois, les membres ont entre les mains.

En gros, la responsabilité de ces problèmes doit être largement partagée, en commençant, à notre avis, par les États membres et le Conseil de sécurité lui-même. En premier lieu, le programme a laissé une trop grande initiative à l'Iraq. C'était, comme l'a dit un ancien membre du Conseil, un pacte avec le diable, et le diable avait les moyens de manipuler le programme à ses fins. Cette difficulté fondamentale a été aggravée par le fait que l'on n'a pas clairement défini les responsabilités administratives complexes partagées par le Comité créé par la résolution 661 (1990) du Conseil de sécurité et par le Secrétariat, et par des divergences politiques persistantes. Il en a résulté que personne ne semblait être clairement aux commandes. Les retards dans les prises de décisions ou la non-prise de décisions étaient des phénomènes chroniques.

La structure et les pratiques administratives du Secrétariat et de certains organismes n'étaient évidemment pas à la hauteur de la difficulté extrême que posait le programme. Malheureusement, ces faiblesses ont été exacerbées par une conduite corrompue et contraire à l'éthique à des points essentiels à la tête du Bureau chargé du Programme Iraq et de la Division des achats.

Il y avait une absence généralisée de vérification effective des comptes et de contrôles administratifs. Le processus était caractérisé par une planification déficiente, un financement extrêmement insuffisant et un nombre trop faible de professionnels parmi le

personnel. Le fait que les fonctions de vérification des comptes et de contrôle n'aient pas bénéficié d'un statut véritablement indépendant a constitué une déficience critique. Une coopération étroite entre divers organes des Nations Unies est apparemment contraire à la nature de certaines institutions qui disposent de leur propre financement, de leur propre gestion et de leur propre système de contrôle. Il est vrai que l'autonomie présente des avantages, mais dans le cas d'un programme complexe exigeant toute une gamme de compétences et nécessitant un financement commun et une communauté de vues, l'absence d'une coopération pleine et entière est intolérable.

Il y a toute une litanie de problèmes. Mais cette affaire a évidemment une autre dimension, celle d'un succès manifeste. Une étude d'experts commanditée par la Commission confirme que le programme a permis d'éviter le danger toujours réel de la malnutrition et de l'effondrement continu des services médicaux en Iraq. Ce n'est pas rien, surtout si on ajoute à cela l'appui qu'a fourni le programme pour maintenir les sanctions de base contre l'Iraq et pour empêcher ce pays d'acquérir des armes de destruction massive.

Les conclusions ne surprendront pas les membres du Conseil. Elles soulignent qu'il faut une capacité et une autorité opérationnelles plus fortes. Plus précisément, nous suggérons ou recommandons que soit nommé un nouveau chef de l'exploitation doté d'un mandat et d'un pouvoir d'administration clairs. Nos conclusions soulignent la nécessité d'un contrôle d'audit fort et indépendant, ainsi que la nécessité de fonctions d'investigation. À nouveau, nous recommandons un conseil de contrôle indépendant et fort.

L'on retrouve ces recommandations, et d'autres, dans la plupart des récents commentaires et rapports. Notre travail a permis d'apporter de nouvelles dimensions au débat.

Je pense que notre enquête est unique de par son ampleur et sa minutie. Elle couvre le Conseil de sécurité lui-même et le Secrétariat de New York. Elle a directement touché neuf autres membres du système des Nations Unies.

Par conséquent, nous ne pensons pas qu'il faille sous-estimer nos conclusions parce qu'elles font état de la présence d'aberrations dans un programme ou d'un défaut qui peut être corrigé par des modifications ci et là. Ces dysfonctionnements sont en fait symptomatiques de problèmes systémiques profondément ancrés. Ces problèmes font surface dans une Organisation qui a été conçue il y a 60 ans pour une époque plus simple, une Organisation qui n'avait pas à confronter des tâches opérationnelles importantes et complexes en plus de ses responsabilités politiques et diplomatiques.

Je pense me faire l'interprète de mes collègues en disant que dans un monde instable, l'ONU sera appelée – et est de fait appelée aujourd'hui – à traiter de problèmes opérationnels complexes qui transcendent les frontières nationales et disciplinaires. La capacité administrative et technique du Secrétariat et des institutions sera constamment mise à l'épreuve.

Un programme des Nations Unies s'accompagne – et devrait s'accompagner – d'un fort sentiment de légitimité internationale. Aucune nation ni aucun groupe de nations ne peut à lui tout seul remplir cette condition. Mais nous pensons qu'il faut bien plus que de la légitimité pour réussir. L'appui est, au bout du compte, tributaire de la crédibilité et de la confiance. Ce sont la crédibilité et la confiance qui ont été mises en cause par les difficultés du programme « pétrole contre nourriture ». Dans une certaine mesure, l'Organisation a été affaiblie.

C'est pourquoi la réforme est urgente. Nous soumettons au Conseil nos recommandations particulières. Et nous lui demandons, ainsi qu'à l'Assemblée générale, de fixer des critères stricts pour la marche à suivre. Plus précisément, des décisions devront être prises avant que l'Assemblée générale ne termine ses travaux en 2006. Il ne faut pas, à mon avis, absolument pas laisser passer cette occasion de réformer.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Volcker de son exposé.

Je salue la présence parmi nous du Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan. Je l'invite à présent à prendre la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Comme les membres le savent, c'est sur mon initiative, et avec l'appui du Conseil, qu'en avril de l'année dernière, M. Volcker, le juge Goldstone et le professeur Pieth ont été priés de mener leur enquête. J'ai pris cette initiative, non pas pour m'exonérer, ni pour forger une arme politique contre qui que ce soit, mais dans le seul

but de dévoiler la vérité. J'étais convaincu que ce n'est qu'en dévoilant toute la vérité, aussi pénible soit-elle, que l'ONU pouvait recouvrer sa crédibilité et déterminer quels sont les changements nécessaires.

M. Volcker lui-même a indiqué, lorsqu'il a présenté son premier rapport intérimaire, que peu d'organisations se seraient prêtées à une enquête indépendante minutieuse aussi ouvertement. Et, de fait, la vérité telle qu'elle a été révélée dans les rapports intérimaires successifs et dans le rapport complet d'aujourd'hui est pénible pour nous tous. Rares sont ceux, au Conseil ou au Secrétariat, qui prendront plaisir à entendre ou lire les conclusions auxquelles la Commission est parvenue.

Toutefois, je crois que nous devons tous être profondément reconnaissants à M. Volcker et à ses collègues pour le travail qu'ils ont accompli et pour le rapport qu'ils ont produit. Je suis profondément convaincu que l'Organisation saura en tirer profit.

Mes collègues et moi-même, tout comme les membres du Conseil, venons à peine de recevoir le rapport complet, et il serait donc prématuré pour moi à ce stade de répondre en détail. Mais il y a certaines choses que je suis prêt à dire dès à présent.

Le rapport me critique personnellement, et j'accepte ces critiques. Au début de l'année, la Commission d'enquête a conclu que je n'avais pas influencé, ou essayé d'influencer, le processus d'achat. Je suis heureux que cette conclusion ait été réaffirmée.

Mais j'ai accepté alors, et j'accepte toujours, la conclusion selon laquelle je n'ai pas été suffisamment rapide ou efficace pour procéder à une enquête après les faits, lorsque j'ai appris que la société qui employait mon fils avait obtenu un contrat d'inspection humanitaire. Je le regrette profondément.

Nous tous qui travaillons à l'Organisation sommes profondément déçus devant les preuves de corruption réelle qui accablent un petit nombre de membres du personnel de l'ONU.

Mais, même si je n'ai pas encore eu le temps d'étudier l'intégralité du rapport, je suis heureux de lire deux observations fondamentales dans la préface. Tout d'abord, la Commission fait observer que le programme a réussi à rétablir et à maintenir des normes minimales de nutrition et de santé en Iraq, tout en aidant la communauté internationale à empêcher Saddam Hussein d'acquérir des armes de destruction massive. Deuxièmement, elle fait observer que la corruption généralisée au sein du programme a eu lieu au sein d'entreprises privées manipulées par le Gouvernement de Saddam Hussein.

Ce qui est encore plus important, toutefois, ce sont les conclusions de la Commission à propos de la gestion générale du programme, dont les pratiques administratives ont été qualifiées de faibles et le contrôle et la vérification d'insuffisants. Surtout, il faudra voir comment ces conclusions influeront sur le système de prise de décisions, sur la transparence et la gestion au sein de l'Organisation. Ici aussi, en tant que chef de l'Administration, je dois assumer la responsabilité des failles révélées, tant dans la mise en œuvre du programme que, de façon plus générale, dans le fonctionnement du Secrétariat.

Le rapport indique également que nombre de ces problèmes sont dus à un manque de clarté dans la délimitation des rôles et des responsabilités que se partagent le Conseil de sécurité, le Comité 661 et le Secrétariat – et surtout à la décision du Conseil de retenir des éléments fondamentaux de contrôle opérationnel au sein du Comité 661, composé de diplomates nationaux placés sous les ordres hautement politisés de leur gouvernement, et n'étant à même de prendre des décisions que lorsqu'il y avait unanimité entre les 15 membres. Cela mérite bien entendu réflexion de la part des États Membres.

Il y a là de dures leçons à tirer pour nous tous. Il y a des leçons sur l'importance de la transparence, et surtout sur la nécessité d'avoir des responsabilités et des procédures d'établissement de rapports clairement définies, de façon à ce que tous les fonctionnaires et tous les secteurs du Secrétariat sachent exactement quelles sont leurs responsabilités. Il y a des leçons à tirer sur la vérification, et notamment sur la nécessité d'avoir des mécanismes qui permettent, lorsque la vérification présente des déficiences, que quelqu'un prenne rapidement des mesures pour les corriger. Et surtout, il y a des leçons à tirer sur la nécessité pour l'ONU de maintenir le niveau le plus élevé possible d'intégrité et d'efficacité.

Nous allons devoir étudier très attentivement toutes ces leçons, et toutes les recommandations émises par la Commission. Nous devrons peut-être proposer de nouvelles mesures de réforme spécifiques pour appliquer ces recommandations.

Mais une chose devrait être très claire dès maintenant. Les conclusions de la Commission d'enquête soulignent l'importance vitale des propositions de réformes dans la gestion, dont bon nombre font en ce moment même l'objet de négociations entre les États Membres au sein de l'Assemblée générale, en vue de leur adoption dans le cadre d'un programme plus global de changements politiques et institutionnels, au cours du sommet de la semaine prochaine.

Comme le Conseil le sait, j'ai déjà lancé de nouvelles réformes dans les domaines où j'ai autorité pour le faire – des réformes visant à améliorer les prestations des hauts responsables, à renforcer les contrôles et la reddition de comptes, à améliorer la transparence et à veiller à ce que les normes éthiques les plus strictes soient respectées, avec notamment la création d'un nouveau Bureau de déontologie. Mais il y a de nombreuses décisions clefs que seule l'Assemblée générale est habilitée à prendre.

Comme l'indique le rapport de la Commission d'enquête, nous ne pouvons pas être certains, même si nous l'espérons, que nous ne serons pas contraints par de nouvelles urgences à assumer des tâches aussi complexes que le programme « pétrole contre nourriture ».

C'est pourquoi il est vital que nous examinions en détail les règles régissant nos ressources budgétaires et humaines. Le programme « pétrole contre nourriture » n'est que l'exemple le plus extrême de la large gamme d'opérations d'un genre nouveau que les États Membres ont demandées au Secrétariat d'entreprendre au cours des 15 dernières années. Cela illustre sans nul doute le fait que nos règles doivent nous permettre d'attirer, de maintenir et de créer un corps de spécialistes ayant les compétences requises pour gérer de telles opérations; de les muter de poste en poste d'une façon équitable et pratique; et de rationaliser le processus budgétaire, qui à l'heure actuelle est bien trop lourd et bureaucratique, et prend trop de temps.

Il est encore plus évident que nous devons impérativement bâtir une structure de surveillance et de contrôle plus robuste et disposant de meilleures ressources et veiller à ce qu'elle soit pleinement indépendante, tant vis-à-vis du Secrétariat que par rapport à des ingérences politiques des États Membres. Un élément important de cette nouvelle structure serait le comité consultatif de contrôle indépendant proposé dans le projet de document à soumettre à la Réunion plénière de haut niveau en septembre 2005, présenté par le Président de l'Assemblée générale, qui correspond de près à la recommandation de la Commission concernant un conseil de contrôle indépendant.

Mais il est tout aussi vital que le Secrétaire général lui-même puisse s'acquitter efficacement de ses fonctions, en prenant des décisions au jour le jour concernant le déploiement du personnel et des ressources, sans avoir à attendre une autorisation préalable de l'Assemblée générale, de ce Conseil ou de leurs diverses commissions. Comme le signale le rapport, l'un des problèmes fondamentaux du programme « pétrole contre nourriture » est que ni le Conseil de sécurité ni la direction du Secrétariat n'étaient clairement aux commandes, et cela s'est avéré être une recette pour une dilution de l'autorité du Secrétariat et pour une absence de prise de responsabilité personnelle à tous les niveaux. À l'avenir, les rôles et pouvoirs respectifs des différents éléments de l'Organisation doivent être clairement définis afin que le Secrétaire général sache précisément ce que l'on attend de lui et que les États Membres puissent le tenir pleinement responsable des résultats obtenus.

J'ai tenu les propos suivants aux négociateurs de l'Assemblée générale la semaine dernière : « Je sais qu'aucun de vous ne souhaite voir un Secrétariat qui puisse toujours rejeter sur les États Membres la faute pour ses propres errements, ni des États Membres qui blâment le Secrétariat pour leurs défaillances. Vous voulez un Secrétariat qui reçoive des instructions claires des États Membres, puis assume la responsabilité de ses succès ou échecs dans leur mise en œuvre. »

Les conclusions du rapport d'aujourd'hui ne peuvent qu'être profondément embarrassantes pour nous tous. La Commission d'enquête a violemment écarté le rideau et braqué un projecteur implacable dans les coins les moins présentables de l'Organisation. Aucun d'entre nous – ni les États Membres, ni le Secrétariat, ni les programmes, fonds ou institutions spécialisées – ne pouvons nous estimer fiers de ce qu'elle a révélé. Qui parmi nous pourrait désormais prétendre que la gestion de l'ONU n'est pas un problème ou n'appelle pas une réforme?

Au contraire, comme l'affirme le rapport Volcker, il n'y a pas d'alternative à la réforme si nous voulons que l'Organisation des Nations Unies retrouve et conserve le niveau de respect au sein de la communauté internationale que son travail exige.

Le sommet de la semaine prochaine donne aux dirigeants du monde une occasion en or de mettre en œuvre une telle réforme. Mais les négociateurs sont en train d'accuser un dangereux retard. Il y a un grave risque que l'occasion soit manquée. J'espère me tromper.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Sir Emyr Jones Parry (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni est reconnaissant à M. Volcker et au Secrétaire général pour leurs interventions.

Je crois que ce matin nous devons nous souvenir avant tout que c'est Saddam Hussein qui reste le principal coupable dans le feuilleton du programme « pétrole contre nourriture », qu'il a continuellement cherché à corrompre pour son intérêt personnel. En effet, c'est à cause de l'impératif humanitaire que le Conseil de sécurité et le Secrétariat de l'ONU ont été obligés de conclure des accords moins que satisfaisants avec le régime de Saddam et pour assurer l'existence d'un programme répondant aux besoins essentiels du peuple iraquien. Nous avons entendu M. Volcker décrire les circonstances dans lesquelles ce programme initial a été mis en place.

Mais rien de tout cela ne saurait excuser la corruption, la criminalité et les défaillances de gestion qui ont eu lieu. Cependant, en condamnant ces pratiques, n'oublions pas que le pire mal qui ait été fait au peuple iraquien et à la région a été perpétré par Saddam.

Nous avons ce matin entendu le Secrétaire général admettre une responsabilité personnelle et institutionnelle. Avec le recul, il doit être clair pour nous tous qu'un grand nombre des acteurs concernés à l'époque étaient trop focalisés sur d'autres aspects du problème iraquien plutôt que sur la reddition de comptes dans le fonctionnement du programme « pétrole contre nourriture ». Le rapport semble donc à juste titre souligner les insuffisances dans la gestion du Secrétariat, ainsi que le rôle joué par le Conseil de sécurité dans la création et le suivi du programme « pétrole contre nourriture », et celui des États Membres dans l'application des sanctions visant l'Iraq.

Ainsi, pour ce qui concerne le Royaume-Uni, nous sommes tout à fait d'accord avec le Secrétaire général pour dire qu'en étudiant ce rapport nous devons tirer des leçons pour l'avenir, notamment sur la question de la réforme des méthodes de gestion. Les graves lacunes qui ont été identifiées doivent être corrigées, et cela souligne la nécessité d'un sommet réussi la semaine prochaine, avec de vrais changements destinés à garantir l'efficacité, la reddition de comptes, la transparence et, sans doute avant tout, la surveillance requises, et à faire en sorte que toutes les personnes concernées s'acquittent de leurs responsabilités.

Pour notre part, nous appuyons pleinement les efforts du Secrétaire général pour faire en sorte que les bonnes leçons soient tirées de ce rapport et que des mesures soient ensuite prises.

M. Bolton (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de permettre aux États Membres d'exprimer leurs réactions préliminaires au plus récent rapport de la Commission d'enquête indépendante. Je remercie également le Secrétaire général pour son intervention d'aujourd'hui. Et je remercie le Président de la Commission, M. Volcker, de l'important travail qu'il a mené au cours de l'année écoulée.

Les États-Unis vont étudier attentivement le rapport que M. Volcker a remis, en ayant à l'esprit un objectif clef : voir comment nous pouvons utiliser les conclusions et recommandations de ce rapport pour réformer et améliorer l'Organisation des Nations Unies. Dans ce processus, il est nécessaire d'identifier ceux qui n'ont pas su s'acquitter de leurs responsabilités et d'engager des poursuites contre les fautifs. Mais, surtout, il importe d'examiner les dysfonctionnements du programme « pétrole contre nourriture » dans l'optique de catalyser le changement au sein de l'Organisation des Nations Unies.

Il ressort de la préface du rapport de la Commission d'enquête indépendante que, même si l'objectif humanitaire – assurer la fourniture en vivres de la population iraquienne – a été rempli, de nombreux blâmes sont à distribuer pour les dysfonctionnements du programme « pétrole contre nourriture ». En examinant le rapport, les États-Unis pourraient ne pas approuver toutes les conclusions de

la Commission à ce sujet. Nous sommes tous certainement d'accord pour dire que Saddam Hussein a exploité la sympathie de la communauté internationale à l'égard du peuple iraquien. Il a exploité cette sympathie afin de détourner plusieurs milliards de dollars pour son usage personnel et celui de son régime, dans le but de renforcer son emprise autoritaire sur son propre peuple.

De plus, nous sommes certainement tous d'accord pour dire qu'il y a eu de la corruption à l'intérieur et en dehors du système des Nations Unies, et que cette corruption a permis à Saddam de réaliser plusieurs de ses desseins illicites. Des pots-de-vin et des dessous-de-table ont été versés; le Secrétariat a manqué vigilance. Et certains États Membres ont fermé les yeux sur cette corruption.

Nous attendons avec impatience la venue à New York de nos chefs d'État la semaine prochaine, afin de débattre, entre autres thèmes, de l'importance de réformer le système des Nations Unies. Nous prenons note de la recommandation du Président de la Commission, M. Volcker, de perfectionner les mécanismes d'audit et de gestion, notamment en créant un organe d'audit indépendant, de renforcer l'éthique au sein de l'Organisation et de faire en sorte que le Secrétariat gère plus énergiquement l'ONU et ses programmes. C'est exactement ce à quoi nous nous employons depuis plusieurs jours. Or nous nous heurtons à la résistance de dizaines de pays qui refusent d'admettre la réalité, soutenant que la situation actuelle au sein de l'ONU est satisfaisante. Le présent rapport rejette sans ambages l'idée qu'un tel statu quo à l'ONU soit acceptable. Il faut réformer l'ONU de manière à prévenir un autre scandale comparable à celui du programme « pétrole contre nourriture ». Il y va de la crédibilité de l'ONU.

M. Denisov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Avant toute chose, je salue la présence du Secrétaire général, M. Kofi Annan, et du Président de la Commission d'enquête indépendante, M. Volcker. Nous remercions M. Volcker de sa présentation du rapport et nous le félicitons pour le travail qu'il a accompli avec les autres membres de la Commission. Le rapport qui vient de nous être remis étant un document volumineux et très détaillé, son examen prendra un certain temps et, bien sûr, nous l'étudierons très attentivement.

Cela dit, après avoir pris connaissance, hier, de la préface du rapport et entendu aujourd'hui M. Volcker et le Secrétaire général, je puis déjà dire que je suis d'accord avec un grand nombre de leurs conclusions. Le programme humanitaire « pétrole contre nourriture » des Nations Unies a été avalisé par le Conseil de sécurité il y a neuf ans en vue d'atténuer les répercussions humanitaires endurées par la population iraquienne en conséquence des sanctions générales alors en place depuis plusieurs années. Le programme a fonctionné jusqu'en mars 2003, où il a pris fin pour les raisons que l'on connaît.

Il ne convient pas selon nous de ne parler du programme humanitaire qu'en termes négatifs. À mon avis, M. Volcker dresse, dans son rapport, un tableau fidèle de l'essence et de la nature du programme humanitaire. Je rappelle qu'il souligne que le programme a été correctement conçu, mais mal exécuté. Cela arrive souvent, comme nous l'avons vu dans des opérations de bien moindre envergure.

Actuellement, la question de la réforme de l'ONU est à l'examen. Le Secrétaire général a proposé des mesures destinées à améliorer le fonctionnement du Secrétariat. D'une façon générale, nous les approuvons et les soutenons. Nous engageons le Secrétaire général à poursuivre ses efforts dans cette direction.

Malgré les erreurs et les mauvais calculs, la corruption, les lourdes fautes commises dans l'exécution du programme en général, le programme a bel et bien démontré qu'il était possible de mener une vaste opération de cette nature et que l'ONU était en mesure de venir en aide aux civils en difficulté. En outre, de notre point de vue, seule l'ONU est capable de mener à bien de telles tâches complexes et multilatérales. Hélas, les récents événements montrent que d'autres grandes opérations humanitaires seront nécessaires à l'avenir. Aujourd'hui, le plus important est de tirer les conclusions qui s'imposent pour perfectionner et conduire ces opérations.

M. Baali (Algérie) : Je voudrais à mon tour remercier M. Volcker de sa présentation du rapport de la Commission indépendante d'enquête et pour le travail remarquable qu'il a accompli à la tête de cette Commission. Il serait prétentieux et totalement déraisonnable de ma part de m'aventurer à porter un jugement quelconque sur un document de plusieurs centaines de pages qui vient juste de nous être distribué et présenté. Je voudrais cependant, à titre préliminaire,

émettre les commentaires généraux suivants sur le programme « pétrole contre nourriture ».

Il est indéniable que ce programme, de loin l’opération humanitaire la plus complexe jamais menée par l’Organisation des Nations Unies, a permis de préserver la vie de millions d’innocents dont le régime de sanctions implacables imposé par le Conseil de sécurité aurait autrement provoqué la mort. De plus, comme le relève la Commission, l’existence de ce programme a permis d’éviter que l’Iraq n’acquière ou ne développe des armes de destruction massive, et cela est un acquis non négligeable.

Il est également indéniable que l’ONU s’est très vite trouvée dépassée par l’immensité et la complexité des tâches induites par la gestion du programme. L’ONU, c’est d’abord le Secrétariat de l’Organisation, qui n’était pas outillé, tant au plan de la gestion et de la planification que du contrôle des opérations, pour s’acquitter d’une multitude de tâches qu’il a fallu apprendre sur le tas. Mais c’est également et surtout le Conseil de sécurité, dont le souci majeur, sinon l’obsession, semble avoir été de s’assurer que les produits vendus à l’Iraq ne puissent pas servir à des fins militaires. C’est ainsi que furent par exemple bloqués des contrats portant sur la vente d’autobus ou de moissonneuses batteuses au motif que ces véhicules pouvaient être utilisés à des fins militaires.

De fait, le Conseil de sécurité assume une responsabilité très importante dans la dérive qu’a connue le programme, car c’est lui qui l’a créé, qui veillait au respect des sanctions qu’il a imposées et qui autorisait tout contrat portant sur la fourniture de produits à l’Iraq.

Il est évident que les divergences de vues, comme cela est souvent le cas, entre certains des membres les plus influents du Conseil de sécurité ont nui à l’efficacité de l’action du Conseil, donc au contrôle effectif du programme. Il est aussi indéniable qu’en raison du manque de vigilance du Conseil de sécurité et du Secrétariat, la corruption a gagné les compagnies privées en relation d’affaires avec le Conseil de sécurité, mais également certains membres du Secrétariat.

En cette affaire, il est enfin indéniable que depuis l’imposition des sanctions jusqu’aux dérives qu’a connues le programme, c’est le peuple iraquien qui a payé le prix le plus élevé, d’abord en subissant de plein fouet les effets de sanctions cruelles et, ensuite, en se faisant extorquer ses richesses par ses dirigeants, par les compagnies privées corrompues ainsi que par certains fonctionnaires du Secrétariat.

Le constat fait par la Commission Volcker est accablant, et la condamnation est sans appel. L’ONU a gravement failli. Et c’est d’autant plus grave que, plus que toute autre institution, elle se doit d’être irréprochable. La Commission a cependant mis le doigt sur les défaillances et les insuffisances, ainsi que sur les dysfonctionnements de l’Organisation et sur la manière de les redresser. Elle met clairement en exergue l’absence d’un contrôle et d’un audit véritablement indépendants, et relève que le Secrétaire général ne dispose pas de structures et d’instruments lui permettant de superviser et de contrôler de manière efficace les activités opérationnelles de l’Organisation. Elle souligne à juste titre que le Secrétaire général est perçu aujourd’hui davantage comme un responsable diplomatique et politique que comme un gestionnaire, et rend, à cet égard, un hommage plus que mérité, à l’action qu’il mène sur le double front – politique et diplomatique.

Une des leçons que le Conseil de sécurité se doit de tirer concerne le régime même des sanctions. Certes, le Conseil a cessé d’appliquer de manière impersonnelle, et je dirais, aveugle, les sanctions. Mais il doit faire plus. Les sanctions ne doivent être imposées qu’en dernier ressort. Elles doivent être conçues de manière à ne pas affecter les populations civiles, et doivent être limitées dans le temps.

L’ambitieux programme de réforme dans lequel nous sommes aujourd’hui engagés, et dont l’initiateur et l’architecte est justement le Secrétaire général, qui bénéficie à cet égard de toute notre confiance, nous offre l’occasion de procéder aux changements nécessaires de manière prudente et réfléchie, mais avec détermination et un sens accru de l’urgence, si nous voulons que cette organisation à laquelle il ne peut y avoir de substitut, joue avec efficacité et responsabilité, et dans la confiance retrouvée, le rôle qui est le sien sur la scène internationale.

M. Oshima (Japon) (*parle en anglais*) : Nous remercions M. Volcker pour sa présentation détaillée du rapport de la Commission. Nous remercions également le Secrétaire général pour ses observations.

Nous apprécions à sa juste valeur le niveau élevé de professionnalisme et la méticulosité exemplaire avec lesquels M. Volcker et les autres membres de la

Commission se sont acquittés de leur tâche dans des conditions difficiles. Le Japon se félicite du présent rapport. En raison de sa taille importante et de la sensibilité de la question, nous avons besoin de temps pour l'examiner avec soin et en profondeur. Toutefois, à ce stade nous souhaitons faire quelques observations préliminaires.

Premièrement, avant de montrer du doigt les problèmes et les déficiences qui ont été désormais mis au jour, il y a un fait central qu'il est important de noter : le programme « pétrole contre nourriture » a réussi à sauver des vies et à alléger les souffrances de nombreux Iraquiens pendant les nombreuses années qu'il a fonctionné grâce à ses activités essentiellement humanitaires, permettant ainsi d'éviter une grande catastrophe humanitaire. Comme l'a fait remarquer M. Volcker, cela n'est pas négligeable.

Ce programme a représenté un véritable effort, d'une ampleur et d'une complexité extraordinaires, visant à combler l'écart entre la nécessité, d'une part, de maintenir des sanctions efficaces contre le Gouvernement de Saddam Hussein, et la nécessité, d'autre part, d'améliorer la situation humanitaire du peuple iraquien vivant sous ce régime. Ce programme a été sans précédent dans l'histoire de l'ONU et du Conseil de sécurité, de par l'ampleur et la magnitude des valeurs en jeu et de par la complexité des opérations à mener et dont il fallait rendre compte. Ma délégation tient encore une fois à rendre hommage aux nombreux membres du personnel de l'ONU qui se sont consciencieusement acquittés de leurs responsabilités dans le cadre du programme sans être aucunement impliqués dans des malversations ou dans des affaires de corruption.

Deuxièmement, cela étant dit, il est vraiment dommage et grave qu'il y ait eu apparemment des défaillances et des cas de malversations, ce qui est impardonnable. Le rapport est très approfondi et exhaustif. Vu l'ampleur des cas présumés de corruption et de mauvaise gestion, et compte tenu de leurs ramifications politiques, la Commission se devait d'appliquer des normes très élevées afin de rétablir la confiance dans l'ONU. Nous sommes satisfaits qu'elle a été effectivement à la hauteur du défi à relever. En particulier, la question de l'éthique n'avait jamais été véritablement abordée par un rapport de l'ONU d'une manière si fondamentale. Si cela n'avait pas été le cas, il aurait pu devenir impossible de rétablir la confiance dans l'ONU. C'est pourquoi la contribution de la Commission est d'une telle importance critique. Tous les États Membres de l'ONU doivent prendre au sérieux les résultats et les recommandations de la Commission, ainsi que ces allégations qui ébranlent la confiance de la communauté internationale dans l'ONU, et tâcher au mieux de rétablir cette confiance.

Enfin, les quatre recommandations spécifiques faites dans le rapport à propos de la réforme de la gestion de l'ONU sont utiles pour les débats actuellement en cours à l'Assemblée générale sur le Sommet qui doit commencer la semaine prochaine. Nous examinerons chacune d'entre elles en détail. Les États Membres, en particulier ceux qui étaient associés de près à la gestion du programme au Conseil de sécurité, et le Secrétariat, ont la responsabilité solennelle d'adopter et de mettre fermement en œuvre les réformes nécessaires de gestion et autres, afin que l'Organisation dans son ensemble tire les enseignements du programme « pétrole contre nourriture » et retrouve la confiance du monde.

M. Manongi (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Nous remercions également le Président de la Commission, M. Volcker, et son équipe pour le rapport dont nous sommes saisis, ainsi que le Secrétaire général pour sa déclaration.

Comme d'autres l'ont dit, le programme « pétrole contre nourriture » est un programme dans lequel l'ONU n'aurait jamais dû se lancer. Nous sommes de cet avis. C'est un programme qui a donné lieu à des pratiques douteuses qui n'ont fait, dans l'ensemble, que ternir la réputation de l'Organisation et saper la confiance dont elle jouit au plan international. Dans une large mesure, ceci est injuste. Le programme « pétrole contre nourriture » n'a pas fonctionné – et n'aurait pas pu fonctionner – pendant des années sans l'influence et la surveillance des États Membres. Ce n'était pas – et ce n'est pas – comme si le Secrétariat avait été pris de folie furieuse et avait agi sans la supervision des États Membres. M. Volcker l'a clairement dit dans ses remarques préliminaires. Ce qui s'est produit s'est passé sous la surveillance collective du Conseil. Dans l'examen de ce rapport, il est nécessaire de rester équitables, tant dans l'évaluation de ce que le Secrétariat aurait pu mieux faire que dans celle de ce que les États Membres auraient dû mieux faire. Le Secrétaire général l'a très bien et très succinctement résumé : il y a là des leçons que nous pouvons tous tirer.

Nous ne minimisons pas les allégations présumées de corruption. La corruption est une menace contre laquelle il faut lutter à tout prix. Elle augmente les coûts des transactions et, en fin de compte, nous en sommes tous les victimes. Toute allégation doit faire l'objet d'une enquête, comme cela a été le cas, et les responsables doivent être traduits en justice. Néanmoins, ce qui a été déconcertant pour beaucoup d'entre nous a été d'assister, pendant que l'enquête était en cours, à une campagne concertée visant à dépeindre d'un grand trait l'Organisation comme étant intrinsèquement corrompue, incompétente et coupée des exigences de notre époque. C'est tout à fait regrettable et incorrect. La corruption n'est pas l'apanage d'un pays ou des organisations publiques. On la trouve partout, y compris à l'ONU.

Le rapport ne doit pas être vu comme une mise en accusation de la vision, des idéaux et des aspirations de l'ONU. Ces nobles buts demeurent irréprochables. Nous avons pour mission et pour obligation de les préserver et de les protéger. Nous devons faire en sorte que l'Organisation, et surtout le Secrétariat, soient mieux à même de servir ces objectifs. Telle est la tâche qui nous incombe au moment où nous recevons ce rapport et que le Conseil et, surtout l'Assemblée générale, entreprennent d'étudier ses implications en vue de faire de cette institution une meilleure Organisation.

M. de La Sablière (France) : Je remercie M. Volcker de sa présentation du rapport final de la Commission d'enquête indépendante sur le programme « pétrole contre nourriture » des Nations Unies. Je remercie également le Secrétaire général de son intervention.

La France se félicite de la remise de ce rapport au Conseil de sécurité, conformément à la résolution 1538 (2004), par laquelle le Conseil avait salué, en avril 2004, l'établissement de la Commission à l'initiative du Secrétaire général. Le Secrétaire général s'est engagé dans une démarche courageuse de transparence et de vérité, et la France tient à lui rendre hommage.

Mon pays a soutenu sans réserve la création de cet organe indépendant avec lequel nous avons conduit une coopération pleine et transparente. Nous avons toujours souhaité que toute la lumière soit faite sur les irrégularités commises dans le cadre du programme « pétrole contre nourriture ». Ce rapport final était attendu. Nous saluons l'important travail accompli par la Commission et son Président dans des délais contraignants et des conditions parfois difficiles.

Nous avons pu prendre connaissance hier de la préface de ce document qui a été rendue publique. Les autorités françaises vont étudier avec la plus grande attention les conclusions et les recommandations de ce rapport avant de se prononcer définitivement sur son contenu. À titre de réaction préliminaire, nous tenons à souligner les points suivants.

D'abord, le programme « pétrole contre nourriture », comme l'indique d'ailleurs M. Volcker, était le plus important, le plus complexe et le plus ambitieux effort humanitaire jamais engagé par les Nations Unies. Par son ampleur, ses enjeux politiques, son coût financier, il ne peut être comparé à aucun autre programme lancé par cette Organisation. Le rapport souligne que ce programme a apporté une aide considérable à la population iraquienne, permettant ainsi de surmonter les risques de crise humanitaire et de préserver l'effort international destiné à empêcher l'Iraq d'acquérir des armes prohibées.

Il a connu de nombreux dysfonctionnements. Comme le relève M. Volcker, la responsabilité de ces dysfonctionnements était collective. Elle reposait sur le régime iraquien en premier chef, mais aussi sur les autres acteurs du programme. Il nous revient à tous d'en tirer les leçons. À cet égard, nous prenons note des recommandations contenues dans la préface du rapport de M. Volcker. Nous faisons pleinement confiance à la capacité de l'Organisation des Nations Unies de tirer les enseignements de ce rapport et de remédier aux dysfonctionnements relevés au cours de l'enquête de la Commission.

Nous relevons enfin que le rapport de la Commission souligne l'importance d'une réforme réussie des Nations Unies lors du prochain sommet de l'Assemblée générale. La France partage cette préoccupation et nous réaffirmons notre volonté que le sommet soit le lieu d'une réforme en profondeur de l'Organisation afin de lui permettre de faire face de manière plus efficace aux défis auxquels la communauté internationale est aujourd'hui confrontée.

M. Mayoral (Argentine) (*parle en espagnol*) : D'emblée, je tiens à remercier M. Paul Volcker d'avoir présenté le rapport de la Commission d'enquête indépendante sur le programme « pétrole contre nourriture » des Nations Unies.

Je tiens également à remercier le Secrétaire général de son importante déclaration au début de la présente séance.

Le rapport volumineux que nous venons de recevoir est, je pense, l'indicateur le plus clair que nous puissions avoir du travail effectivement accompli par M. Volcker et ses collègues, M. Goldstone et M. Pieth. Étant donné que nous n'avons, bien entendu, pas eu le temps d'analyser ce document très complexe, notre réaction au sein de cette instance ne peut qu'être préliminaire et pourra être complétée une fois que nous aurons analysé en profondeur les conclusions et les recommandations auxquelles la Commission d'enquête est parvenue.

À notre avis, les conclusions présentées par M. Volcker sont extrêmement importantes et méritent un examen approfondi, non seulement de la part du Conseil de sécurité et du Secrétariat, mais aussi de la part de l'Assemblée générale, des organismes du système des Nations Unies, et, bien sûr, de chacun des États Membres de l'Organisation.

Nous restons convaincus que, malgré tous ces inconvénients, le programme « pétrole contre nourriture » a réussi, pendant un certain nombre d'années, à atténuer la crise humanitaire en Iraq. Il a facilité la fourniture de vivres et de médicaments à une population innocente et vulnérable. Malheureusement, comme l'indique le rapport, le programme a été manipulé par le régime de Saddam Hussein en vue d'en tirer un profit politique et économique. Des entreprises privées l'ont également manipulé, et nous attendons à cet égard un rapport plus détaillé à la fin des travaux de la Commission.

Le régime de Saddam Hussein a pu tirer profit du programme, comme il a été dit, en raison des nombreux dysfonctionnements dans l'administration, la planification, l'audit et le contrôle de la part du Secrétaire général et du Secrétariat. Le Conseil de sécurité a également une responsabilité à assumer à cet égard, notamment au niveau de ses membres les plus influents, qui ont commis des erreurs en gérant mal un programme aussi complexe et difficile à gérer et en ne lui accordant pas l'attention voulue.

Mais nous pensons aussi que ces choses font partie du passé. Il nous semble important de nous tourner vers l'avenir et d'agir de façon collective pour mettre en oeuvre de profondes réformes qui permettront de résoudre à l'avenir les problèmes identifiés par la Commission, afin d'éviter que de telles situations ne se reproduisent.

Mais d'après ce que nous avons entendu précédemment, il nous semble important de souligner que cette réforme, comme toutes les réformes que doit mener l'Organisation des Nations Unies, est une responsabilité collective qui incombe à tous les États Membres de l'Organisation. Le Conseil de sécurité a lui aussi une responsabilité dans ce domaine, c'est pourquoi nous sommes disposés à travailler en son sein avec toute l'énergie nécessaire pour tenter de rétablir la confiance vis-à-vis de l'Organisation, en cette année si importante consacrée à sa réforme. Nous pensons qu'il s'agit là de la seule action importante que nous ayons à mener à l'heure actuelle, de façon à pouvoir engager à l'avenir des missions complexes et de grande envergure, comme celle qu'a tentée de remplir le programme dont nous débattons aujourd'hui.

M. Sardenberg (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général Kofi Annan de son intervention ce matin. Ma délégation tient aussi à remercier M. Paul Volcker pour son rapport et pour sa présentation des principales conclusions de la Commission d'enquête indépendante sur le programme « pétrole contre nourriture ». Compte tenu du caractère exhaustif du document que nous avons reçu, je me limiterai à une réaction préliminaire.

Sachant combien il est complexe de mener un programme portant sur plusieurs milliards de dollars et couvrant la majeure partie d'une décennie, il est prudent d'étudier attentivement et de soupeser les conclusions publiées par la Commission. Nous ne doutons pas que ces conclusions feront la lumière sur les nombreuses allégations de mauvaise gestion et d'autres accusations liées au programme « pétrole contre nourriture ». Nous gardons espoir qu'elles apporteront des réponses définitives quant aux doutes ou soupçons portant sur ce sujet.

Ma délégation estime que le rapport doit être abordé en regardant vers l'avenir et avec une approche systématique susceptible de promouvoir, sur la base de ses conclusions et recommandations, la création de mécanismes de contrôle adéquats pour que les cas avérés de malversations et de mauvaise gestion ne se reproduisent plus à l'avenir. Toutefois, il faut garder à l'esprit que le programme « pétrole contre nourriture » a été créé à l'unanimité par le Conseil de sécurité et qu'il a atteint ses objectifs, qui étaient de fournir une

assistance humanitaire essentielle à la population nécessiteuse de l'Iraq dans un contexte de sanctions internationales et d'autres situations difficiles.

À l'heure actuelle, toute l'attention est dirigée vers les préparatifs visant à faire de l'imminente Réunion plénière de haut niveau un succès. Alors qu'un peu plus d'une semaine nous en sépare, nous sommes tous engagés dans des négociations complexes et difficiles destinées à faire en sorte que le résultat du sommet soit à la mesure de l'événement, qui est peut-être la plus importante réunion de dirigeants mondiaux de tous les temps. Par conséquent, tous les efforts doivent être déployés pour veiller à ce que la publication du rapport en ce moment précis n'ait pas pour conséquence inattendue de détourner l'attention de la Réunion plénière de haut niveau. Dans le même temps, l'approche imminente du sommet ne doit pas non plus entraîner un examen insuffisamment exhaustif des conclusions du rapport lui-même.

En ce qui concerne les travaux de la Commission, ma délégation attend avec beaucoup d'intérêt de recevoir le prochain rapport qui portera sur les entreprises privées ayant participé au programme « pétrole contre nourriture ». Ce rapport apportera une dimension importante, voire indispensable, pour permettre une évaluation correcte des lacunes du programme.

Mme Løj (Danemark) (*parle en anglais*) : Je tiens moi aussi à remercier M. Volcker pour son exposé et sa présentation du rapport de la Commission d'enquête indépendante. De même, je remercie le Secrétaire général de son importante déclaration.

Au cours des prochains jours, le Danemark étudiera les nombreuses constatations et conclusions du rapport. Nous espérons prendre part à d'autres débats sur le rapport. Mais notre réaction préliminaire est la suivante.

Comme nous nous y attendions, le rapport relève différentes lacunes dans les structures de gestion, les procédures administratives et les mécanismes de reddition de comptes de l'Organisation des Nations Unies, qui ont abouti à de graves incidents de malversations et de corruption dans le programme « pétrole contre nourriture ». Le rapport précise aussi que la responsabilité pour ces lacunes doit être largement distribuée entre les États Membres, les entreprises privées et le personnel de l'ONU. Toutefois, il ne faut pas non plus oublier que le rapport souligne aussi le fait que le programme a apporté une aide humanitaire significative qui a allégé les souffrances du peuple iraquien. Mais le rapport souligne aussi combien il est important de réussir à mener des réformes administratives au sein de l'ONU.

Le Danemark appuie depuis longtemps les propositions de réformes des systèmes de gestion de l'Organisation. Si l'on souhaite que l'ONU soit pleinement crédible, elle doit disposer d'un système transparent, efficace et responsable pour la gestion de ses ressources. Nous notons par conséquent l'accent mis par la Commission sur la nécessité d'une profonde réforme administrative et de la création de mécanismes de contrôle et d'audit plus efficaces, ainsi que d'une direction exécutive forte. La responsabilité de la mise en place de ces systèmes incombe aux États Membres de l'Organisation – aussi bien les membres du Conseil de sécurité que ceux de l'Assemblée générale. Le moment est venu, et le temps presse, pour prendre des décisions audacieuses sur la réforme de la gestion de l'ONU. Le sommet de la semaine prochaine doit prendre une telle décision.

M. Vassilakis (Grèce) (*parle en anglais*) : Les deux dernières années ont sans nul doute été très difficiles pour le Secrétaire général. Mais nous avons tous suivi son courage, sa détermination et sa franchise lorsqu'il a présenté des suggestions et opéré des changements, à commencer par la nomination de la Commission d'enquête indépendante. Je crois que sa déclaration d'aujourd'hui prouve mon propos.

Nous remercions M. Volcker et les autres membres de la Commission pour l'exposé d'aujourd'hui et la remise du rapport de la Commission au Conseil de sécurité. Si je devais en juger par sa seule taille, le rapport semblerait certainement refléter plus d'un an de travail par des dizaines d'avocats, d'enquêteurs et de spécialistes financiers. Mais, indépendamment de la taille du rapport, c'est son contenu qui importe. Et nous avons eu un bref aperçu de ce contenu grâce à la préface, qui a été mise en ligne hier sur le site Internet de la Commission d'enquête indépendante, et grâce à l'exposé de M. Volcker ce matin.

Il va sans dire que, pour accorder au travail considérable fourni par la Commission toute l'attention qu'il mérite et pour tirer les leçons qui pourraient s'imposer pour l'avenir, nous devrons étudier attentivement et scrupuleusement le rapport et ses

conclusions. Il va sans dire que cela prendra du temps, mais quel que soit le temps que cela prendra, il faut que quelque chose soit fait, et ce avec cohérence et réflexion.

Nous devons nous abstenir de tirer, sous la pression, des conclusions hâtives quant aux retombées du programme « pétrole contre nourriture » sur la crédibilité de l'ONU. N'oublions pas, comme la Commission l'indique, que le programme a répondu de manière satisfaisante aux besoins alimentaires et sanitaires de la population iraquienne, grandement et continuellement délaissée par Saddam. Dans le même temps, le programme a empêché Saddam de se procurer des armes de destruction massive.

Je soupçonne qu'une grande partie du rapport expose surtout la nature de la bête, autrement dit l'ONU. Or n'oublions pas que l'ONU est une Organisation unique en son genre, qui n'a pas son pareil dans le monde. Elle est le résultat de tous les éléments qui la composent, parmi lesquels figurent les 191 États Membres souverains et les innombrables organismes, institutions spécialisées, commissions, etc.

L'enquête sur le programme « pétrole contre nourriture » nous fournit des informations très précieuses sur la manière dont nous pouvons améliorer le fonctionnement de cette Organisation collective. Je suis convaincu que chacun d'entre nous accordera toute la considération voulue aux conclusions du rapport, compte tenu de notre volonté incontestée de faire en sorte que l'Organisation soit la plus efficace possible dans tous les domaines – en particulier, dans celui de la gestion, de la transparence et de la responsabilité, ce à quoi nous nous employons dans nos pays respectifs.

M. Motoc (Roumanie) (*parle en anglais*) : Ma délégation félicite à son tour le Président de la Commission d'enquête indépendante, M. Volcker, et son équipe de l'impressionnant travail, si vite accompli, s'agissant d'examiner la gestion du programme « pétrole contre nourriture », la plus complexe des opérations humanitaires jamais confiées à l'ONU et gérées par l'Organisation.

En avril 2004, le Conseil a adopté la résolution 1538 (2004), dans laquelle il a appuyé la décision du Secrétaire général de créer cette commission. D'un côté, notre décision reposait alors sur ce que nous percevions comme l'intérêt de tous : faire toute la lumière possible sur la situation et répondre aux préoccupations soulevées par les délégations au sujet de la gestion du programme « pétrole contre nourriture ». D'un autre côté, nous pensions que les excellentes références de M. Volcker et de ses collègues garantiraient le respect des critères les plus élevés d'impartialité, d'indépendance et de professionnalisme que l'on était en droit d'escompter de cette enquête véritablement exceptionnelle.

À la lecture de la synthèse de ce volumineux rapport, nous notons que cette vaste enquête est parvenue à des « conclusions dénuées de toute ambiguïté ». On ne peut toutefois attendre de notre part que nous soyons déjà au fait de la totalité des conclusions du rapport final, du raisonnement sous-jacent à ces conclusions et, encore moins, de toutes leurs implications juridiques et organisationnelles. Je me limiterai par conséquent à faire deux remarques préliminaires sur les points qui ressortent à cette étape.

Premièrement, comme indiqué dans les précédents rapports intérimaires, la combinaison de plusieurs facteurs est à l'origine de dysfonctionnements et de lacunes dans la gestion du programme « pétrole contre nourriture » : le rôle de l'ancien régime iraquien qui s'est employé à exploiter le programme à son profit; la corruption endémique sur le terrain; l'absence d'un mécanisme adéquat de vérification, de contrôle et d'audit au sein du système des Nations Unies; les actes individuels de corruption et de malversation à l'intérieur du Secrétariat; et les imperfections des sanctions imposées par le Conseil de sécurité, ainsi que leur application inégale par les États Membres. Il ne faut pas pour autant oublier que le programme a bel et bien produit des résultats positifs dans cet exercice difficile qui consistait à trouver un juste équilibre entre l'application de sanctions sévères et la fourniture d'une aide humanitaire à la population iraquienne.

Deuxièmement, le rapport final indique que l'Organisation et le Secrétariat « n'étaient tout simplement pas aptes à s'acquitter des tâches exceptionnelles liées au programme « pétrole contre nourriture », voire des programmes de moindre envergure ».

Troisièmement, cette enquête a, de notre point de vue, permis de maintenir au sein de l'Organisation des critères très élevés de responsabilité. Bien sûr, c'est le moins que l'on puisse attendre d'une Organisation censée être le porte-drapeau de nos efforts collectifs

dans le monde. D'un autre côté, il serait injuste d'oublier les conditions très complexes dans lesquelles les échecs signalés sont survenus, comme on ne saurait oublier la nature et la magnitude exceptionnelles du programme « pétrole contre nourriture ».

Les conclusions de la Commission d'enquête montrent une fois de plus qu'il est impératif et urgent d'engager une réforme de l'ONU qui instaure une nouvelle éthique et de nouvelles normes au sein de l'Organisation. Bien que préliminaire, l'examen du rapport dont nous sommes saisis donne de puissants arguments en faveur d'une poursuite de la réforme de l'ONU, notamment concernant la gestion interne de l'Organisation. Il est vrai que cela n'est pas uniquement du ressort du Conseil de sécurité et qu'il appartient au système des Nations Unies tout entier de tirer du rapport Volcker les conclusions qui s'imposent.

Ces conclusions, toutefois, ont des répercussions évidentes sur les décisions – politiques et opérationnelles – que prendra cet important organe à l'avenir. Ma délégation est disposée à poursuivre l'examen du vaste éventail des implications qui découlent de l'important document dont nous sommes saisis. Ce faisant, nous sommes tenus de garder à l'esprit une définition très précise de ce que le Conseil de sécurité représente au sein du système des Nations Unies ainsi que de ses responsabilités à l'égard du programme « pétrole contre nourriture » et de ses liens avec l'enquête tout juste achevée.

M. Zhang Yishan (Chine) (*parle en chinois*) : Pour commencer, je remercie M. Volcker de son exposé et le Secrétaire général de sa déclaration.

La Chine se félicite du travail accompli par la Commission d'enquête indépendante au cours de l'année écoulée. Nous pensons que l'enquête permettra à toutes les parties de mieux comprendre les problèmes rencontrés dans le programme « pétrole contre nourriture ». Le rapport que vient de présenter M. Volcker compte plus de 1 000 pages dans lesquelles sont exposées toute une série de recommandations et un certain nombre de questions importantes. La Chine étudiera avec soin le rapport et attend avec grand intérêt le débat dont il fera l'objet au sein du Conseil.

M. Aho-Glele (Bénin) : Monsieur le Président, nous vous remercions d'avoir convoqué cette séance pour nous permettre d'avoir un échange de vues sur la publication du rapport final de la Commission d'enquête indépendante, mise sur pied par le Secrétaire général pour élucider les allégations de malversations au sujet du programme « pétrole contre nourriture ».

Ma délégation félicite M. Volcker et toute son équipe pour la présentation de ce rapport. Le Bénin y marque un vif intérêt. À présent que le rapport a été posé, il y a lieu pour les États Membres de l'ONU de l'examiner avec toute l'attention requise pour en tirer des leçons et procéder aux réformes nécessaires au niveau des structures concernées de l'Organisation des Nations Unies. Nous pensons que ce rapport doit être étudié minutieusement. Cependant, le rapport n'est présentement disponible qu'en anglais. Nous espérons qu'il le sera également sous peu dans toutes les langues de l'ONU.

Aussi, ma délégation n'est-elle pas en mesure, présentement, de se prononcer quant au fond. Mais à cette étape préliminaire, le Bénin voudrait d'ores et déjà rendre hommage au Secrétaire général pour la clairvoyance et le courage dont il a fait preuve – d'abord, pour avoir commandité la Commission d'enquête indépendante, puis ensuite, tout au long du processus – et pour sa détermination à jouer la transparence dans ce dossier, il faut le reconnaître, fort épineux.

Le Bénin se félicite en outre de l'initiative du Secrétaire général de promouvoir une nouvelle éthique dans la gestion du Secrétariat. Les déficiences révélées dans le fonctionnement des structures impliquées et dans la coordination et la coopération entre les divers organes de l'ONU sont des leçons qui justifient les réformes en cours de discussions. Les mesures préconisées par le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale à cet égard sont fort encourageantes.

Nous voudrions en outre nous féliciter de la contribution inestimable que le programme a apportée à l'allègement des souffrances du peuple iraquien sous le poids des sanctions économiques. Cet objectif primordial étant atteint, à présent le Bénin estime que nous devons tous rechercher des solutions idoines aux insuffisances constatées, et éviter de détourner notre attention des impératifs de démocratisation et de renforcement de notre Organisation.

Le Président *(parle en anglais)* : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant des Philippines.

Nous nous associons aux autres membres du Conseil de sécurité pour remercier le Secrétaire général de son importante déclaration. Nous remercions également M. Volcker d'avoir présenté au Conseil de sécurité le rapport final de la Commission sur le programme « pétrole contre nourriture ».

Ce programme a été sans doute l'opération de secours humanitaire la plus complexe et la plus ambitieuse de l'histoire de l'ONU. Il est donc normal qu'une évaluation d'un programme de cette ampleur exige un processus minutieux. L'on peut comprendre également qu'un projet de cette portée donne lieu à un document final volumineux qui mette au jour ses nombreux aspects, de la gestion et de l'administration du programme à son efficacité. Vu la complexité du programme – et en particulier la longueur du rapport y afférent – nous avons certainement besoin de beaucoup plus de temps pour examiner plus avant les conclusions et les recommandations que M. Volcker et son équipe ont présentées dans le rapport.

Toutefois, ce rapport arrive à point nommé, au moment même où l'ensemble de l'ONU discute activement de la réforme. La réforme de l'ONU est l'un des points évoqués par le rapport en vue d'améliorer l'efficacité d'ensemble de l'Organisation à l'avenir, vu l'augmentation des menaces et des défis auxquels l'Organisation fait face. C'est cette même réforme que le Secrétaire général a préconisée dans son rapport : « Dans une liberté plus grande ». Surtout, c'est aussi de la réforme du système des Nations Unies que la Réunion plénière de haut niveau débattra la semaine prochaine. Bref, la question de la réforme est urgente, et, comme l'indique à juste titre le rapport Volcker, le moment est venu de procéder à cette réforme.

Alors que toute l'ONU examine l'ensemble du système de gestion, il faut veiller à ce que des mesures de réforme appropriées soient mises en place et incorporées dans un projet de document final que nos dirigeants pourront adopter dans une semaine.

Pour ce qui est de la réforme, les Philippines félicitent le Secrétaire général d'avoir mis en marche l'ensemble du processus de réforme de l'ONU avant même la création de la Commission d'enquête indépendante chargée d'examiner le programme « pétrole contre nourriture ».

Les Philippines sont persuadées que nombre des recommandations et des enseignements tirés de ce rapport constitueront des contributions substantielles au processus actuel de réforme de l'ONU.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de l'Iraq.

M. Sumaida'ie (Iraq) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir autorisé l'Iraq à participer à la présente séance. Je n'ai su qu'une fois arrivé ici que j'avais le droit de prendre la parole. Je n'ai donc pas préparé de déclaration, mais si vous me le permettez, je ferai quelques brèves remarques sur ce que j'ai entendu.

Premièrement, je tiens à remercier M. Volcker et son équipe de leur enquête approfondie et détaillée. Je voudrais également remercier le Secrétaire général de ses observations et dire que c'est tout à son honneur d'avoir commandité cette enquête.

Lorsqu'il a pris le contrôle des recettes pétrolières de l'Iraq pour gérer le programme « pétrole contre nourriture », le Conseil de sécurité s'est en fait arrogé le rôle de gardien des richesses des Iraquiens. Il avait donc, de concert avec le Secrétariat, la responsabilité de s'acquitter de cette fonction. Il ressort très clairement de toutes les conclusions auxquelles est arrivée la Commission Volcker que le peuple iraquien n'a pas touché la totalité de ses dividendes. Pour diverses raisons, il s'est vu dépouiller de ce qui lui appartenait de droit. L'on continuera d'examiner les enseignements de cette affaire, et diverses mesures seront prises, mais ces pertes sont permanentes. Ainsi, en fin de compte, les Iraquiens ont payé le prix des défaillances et des déficiences qui se sont produites.

Il est clair aussi que le principal bénéficiaire des recommandations de la Commission Volcker, c'est en fait l'ONU, car le rapport a mis en exergue des déficiences et des problèmes systémiques qui devaient – et doivent – être réglés. Tous les discours que nous avons entendus aujourd'hui arrivent à cette même conclusion. En fait, le Secrétaire général a clairement indiqué que c'était là un de ses principaux objectifs.

Pour une certaine raison cependant, c'est l'Iraq qui a dû payer la note pour en arriver à ce point. C'est nous qui avons payé la Commission Volcker; nous avons protesté. Je me dois de dire que, malheureusement, cela a été décidé avec le consentement tacite du Conseil de sécurité et mis en œuvre par le Secrétaire général.

Nous devons à présent penser à l'avenir. Nous irons de l'avant et, nous l'espérons, transformerons les conclusions de la Commission en mesures qui rétabliront la crédibilité de l'ONU, ce dont nous avons tous besoin. L'Iraq s'enorgueillit d'être un des Membres fondateurs de l'ONU et est très attaché à ce que l'ONU continue à jouer le grand rôle qui est le sien dans le monde et en Iraq même.

Pensant donc à l'avenir, je demande au Conseil d'envisager de créer un noyau ou un groupe – peut-être une petite partie de l'équipe même de la Commission Volcker –, financé cette fois-ci par l'ONU, qui aiderait l'Iraq à retrouver des biens qui lui appartiennent et qui ont été dispersés, disons, par le programme « pétrole contre nourriture ». La Commission Volcker a, je pense, relevé les nombreuses façons dont des biens ont été dérobés en Iraq. Certains de ces biens pourraient être restitués si nous coopérons tous de façon systématique. J'espère que cette question sera examinée par le Conseil. Nous demeurons prêts à travailler avec n'importe quel membre du Conseil de sécurité à cet effet. Dans une certaine mesure, cela permettrait de dédommager l'Iraq des pertes subies.

Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole et j'espère que mes remarques aboutiront à des décisions concrètes.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 55.